



Gestion des déchets

Informations importantes

AVIS A LA POPULATION

Ordures ménagères 	<p>Les ordures ménagères doivent impérativement être collectées dans les sacs taxés officiels.</p> <p>Le ramassage a lieu le jeudi pour la commune de Corcelles-près-Concise. Les sacs sont à déposer pour 7h00 aux lieux de collecte prévus ou tous les jours à la déchetterie.</p> <p>Les couches culottes peuvent être emballées dans des sacs plastiques transparents non soumis à la taxe et déposés dans les containers spécifiques à la déchetterie.</p>
Compost 	<p>Les déchets urbains compostables sont récoltés sans sac ni emballage plastique à la déchetterie.</p> <p>Acceptés ✓ : branches, gazon, feuilles, déchets organiques de cuisine.</p>
Papier 	<p>Le papier est récolté séparément du carton et collecté à la déchetterie. Il s'agit principalement du contenu de la boîte-aux-lettres.</p> <p>Acceptés ✓ : journaux, magazines, enveloppes avec/sans fenêtre, annuaires téléphoniques, imprimés et correspondances.</p> <p>Refusés ✗ : cabas de supermarché, autocollants, papier cadeau, papier ménage, serviettes, nappes en papier.</p>
Carton 	<p>Le carton est récolté séparément du papier et collecté à la déchetterie. Il s'agit principalement d'emballages.</p> <p>Acceptés ✓ : boîtes en carton, carton ondulé, papier d'emballage, enveloppes en carton et cabas de supermarché.</p> <p>Refusés ✗ : sachets de nourriture, berlingots de boissons, emballages de produit à lessive.</p>
Plastiques 	<p>Les différents plastiques peuvent être déposés à la déchetterie en respectant bien les types de bennes.</p> <p>Acceptés ✓ : plastique d'emballage, plastiques mous et durs.</p> <p>Refusés ✗ : flacons et PET (à déposer dans les bennes spécifiques), fer, pneus.</p>
Flaconnages 	<p>Les flacons sont des bouteilles ou flacons en plastique utilisés pour conditionner des produits alimentaires ou ménagers. Ils sont récupérés vidés de leur contenu à la déchetterie.</p> <p>Acceptés ✓ : bouteilles d'huile, de vinaigre, de lessive liquide, de shampoing/douche, de produits laitiers.</p>
Verre 	<p>Seul le verre d'emballage (bouteilles ou bocaux) est collecté par couleur à la déchetterie.</p>
PET 	<p>Seules les bouteilles ayant contenu des boissons sont à déposer à la déchetterie.</p> <p>Refusés ✗ : les bouteilles d'huile et de vinaigre sont à déposer avec les flacons de même que les bouteilles de produits laitiers (celles-ci peuvent également être apportées au magasin).</p>
Aluminium 	<p>L'aluminium, les canettes pour boissons, les barquettes d'aliments pour animaux domestiques, les tubes et emballages munis du logo "alu" sont récoltés à la déchetterie.</p>
Capsules Nespresso 	<p>Les capsules Nespresso sont récoltées à la déchetterie.</p>
Fer-blanc 	<p>Les conserves et les emballages en tôle d'acier portant le sigle "tôle d'acier recyclable" sont récoltés à la déchetterie.</p>